



COMITE LOCAL DE COORDINATION D'AIDE AUX VIEILLARDS

Procès-verbal de la réunion du 15 Octobre 1964



Le Comité local de Coordination d'Aide aux Vieillards s'est réuni le jeudi 15 Octobre 1964, à 18 h.15, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme TYTGAT, Adjoint au Maire.

Etaient présents : - M. DEPAIX, Président des Amis des Cheveux Blancs.

- Mme REUBRECHT, Présidente du Comité d'Aide Fraternelle des Commerçants du Centre au profit des vieillards.
- M. DUVET, représentant M. CARPENTIER, Président de la Ligue Républicaine du Bien Public.
- M. Philippe VANBREMEERSCH, représentant le Comité Etudiant de Lutte contre le Froid.
- Mlle CANLER, représentant Mlle SALINGUE, Secrétaire de l'Association d'Aide aux Prêtres du Diocèse de Lille.
- Mme LECOCQ, représentant Mlle WATINE, Secrétaire du Secours Catholique.
- Mrs. HERMAND et HAIDON, Président et Vice-Président du Comité d'Entr'Aide du Petit Maroc.
- Le Docteur MONTOIS, Président de l'Association lilloise d'Aide aux Anciens.
- M. DEMARS, Président du Secours Saint-Sauveur.
- Mme MOTTE, Vice-Présidente de l'Association Nationale des Veuves Civiles Chefs de Famille.
- M. CASTEL, représentant les Petits Frères des Pauvres.
- Le Docteur VOUTERS, Président de l'Association "Soins et Aide à domicile des Vieillards malades".
- Mrs. Pascal LECLERCQ et Philippe MANESSIEZ, représentant le Comité de Lutte contre le Taudis.
- M. DEROEUX, Secrétaire Général du Bureau d'Aide Sociale, représentant M. HERMEZ, Vice-Président.
- M. LECLERCQ, Directeur des Services Administratifs du Bureau d'Aide Sociale.

Etaient excusés : - Mme RAZEMON, Vice-Présidente de la Croix-Rouge Française.
- M. Alban FRANCOIS, Président de la Section de Lille de la Fédération Nationale des Vieux Travailleurs.
- Le représentant de l'Evêché.

Assistaient également à la réunion : - M. SERRURE, Trésorier Principal.
- M. LOOTEN, Chef de la 2ème Division.
- Mme DELACHERIE, Chef du Service de la Famille.

En ouvrant la séance, Mme TYTGAT remercie les membres du Comité local de Coordination d'Aide aux Vieillards pour leur attachement et leur dévouement à l'aide aux personnes âgées.

La réunion de ce jour a pour objet l'organisation de la Journée Nationale en faveur des Vieillards fixée cette année au dimanche 25 Octobre 1964.

A la demande de Mme TYTGAT, M. LOOTEN donne lecture de la circulaire préfectorale en date du 30 Septembre 1964, relative, aux instructions à observer pour le déroulement de cette Journée. S'agissant de la répartition des fonds qui seront recueillis, les pourcentages attribués sont identiques à ceux des années précédentes, c'est-à-dire :

- 10 % au Comité National ;
- 60 % aux organismes quêteurs.

S'agissant du reliquat de 30 %, les membres du Comité Local décident que cette part sera versée au Bureau d'Aide Sociale.

M. DEROEUX évoque, à cette occasion, les réalisations opérées en vue d'améliorer les conditions d'habitation des personnes âgées et de leur procurer des logements décents. Il signale, notamment, qu'un programme d'aménagement d'ascenseurs à la Cité Philanthropique est inscrit au Vème plan d'équipement, ainsi que la création d'un foyer-restaurant. Par ailleurs, un Foyer d'Anciens a été récemment ouvert 50 rue de Thumesnil.

Mme TYTGAT remercie M. DEROEUX pour les informations données; il ne fait aucun doute que le seul but poursuivi par le Bureau d'Aide Sociale consiste à agir dans l'intérêt des vieillards.

Le Docteur MONTOIS demande s'il ne serait pas possible d'envisager une aide en faveur de l'Association "Soins et Aide à domicile des Vieillards malades" dont le Président, le Docteur VOUTERS, expose l'activité ainsi que les difficultés financières rencontrées pour assurer le secrétariat :

- 61 vieillards aidés,
- 26 aides ménagères embauchées,
- 1.276 heures de travail

M. DEROEUX proposera à la Commission Administrative du Bureau d'Aide Sociale un aménagement financier pour inclure une somme à déterminer en faveur de l'organisme que préside le Docteur VOUTERS.

L'Assemblée est informée des dispositions envisagées par le Service de la Famille en vue de faciliter l'action à mener par les différents organismes qui participent à la Journée Nationale des Vieillards :

- Communiqué de presse et appel à la Radio;
- Remise d'affiches double colombier à l'affichage Giraudy et à l'Avenir-Publicité qui ont consenti à prendre à leur charge les frais d'apposition d'un certain nombre de ces affiches;
- Démarche auprès de la C.G.I.T. en vue d'obtenir le placement de 200 affichettes dans les véhicules de cette Compagnie;

- L'autorisation de Monsieur le Maire sera sollicitée en faveur de la Ligue Républicaine du Bien Public pour quêter à l'intérieur des Théâtres municipaux et faire sur scène un appel à la générosité des spectateurs au nom du Comité local de Coordination d'Aide aux Vieillards;
- Vérification et préparation du matériel nécessaire au déroulement de cette Journée : troncs plombés, cartes de quêtes, insignes, vignettes, etc ce matériel pouvant être retiré au Service de la Famille à partir du vendredi 16 Octobre, de 8 h. à midi et de 14 h. à 18 h.

M. SERRURE insiste pour que les troncs soient rendus le lundi 26 Octobre à la Trésorerie Principale, où une permanence fonctionnera dans cette intention de 8 h. à midi et de 14 h. à 18 h. Chaque organisme devra remettre dans le même temps une demande de versement de la quote-part lui revenant en donnant l'indication du compte-chèque postal ou du compte bancaire auquel ce versement devra être effectué.

Il est signalé que la vente des vignettes pourra être poursuivie durant une semaine après le 25 Octobre, c'est-à-dire jusqu'au 2 Novembre. Il est rappelé, par ailleurs, que le produit de la vente des vignettes ainsi que les vignettes invendues seront à déposer au Service de la Famille, à l'Hôtel de Ville, dans le moindre délai.

Pour répondre à la demande du Docteur MONTOIS, Mme TYTGAT rappelle que, chaque année, un communiqué sur la Journée Nationale des Vieillards est fait en télévision par une personnalité.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme TYTGAT assure de sa gratitude les personnes qui, chaque année, se dévouent et consacrent leurs efforts à la réussite de cette Journée Nationale.

La réunion prend fin à 18 h.50

La Secrétaire,

La Présidente,

M.J. DELACHERIE

Y. TYTGAT



COMITE LOCAL DE COORDINATION D'AIDE AUX VIEILLARDS

Procès-verbal de la réunion du 11 Octobre 1963

Le Comité local de Coordination d'Aide aux Vieillards s'est réuni le vendredi 11 Octobre 1963, à 18 h. 15, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme TYTGAT, Adjoint au Maire.



- Etaient présents :
- Mlle CANIER, représentant Mlle SALLINGUE, Secrétaire de l'Association d'Aide aux Prêtres du Diocèse de Lille.
 - M. DUVEY, représentant M. CARPENTIER, Président de la Ligue Républicaine du Bien Public.
 - M. HERMAND, Président du Comité d'Entr'Aide du Petit Maroc.
 - M. HAIDON, Vice-Président du Comité d'Entr'Aide du Petit Maroc.
 - M. DUMONT, Commissaire aux Fêtes du Comité d'Entr'Aide du Petit Maroc.
 - Mme DELOBEL, Présidente de l'Association Nationale des Veuves Civiles Chefs de Famille.
 - Mme PARDIN, représentant l'Association Nationale des Veuves Civiles Chefs de Famille.
 - M. DEPAIX, Président des Amis des Cheveux Blancs.
 - M. CHAUVIN, Président du Comité Etudiant de Lutte contre le Froid.
 - Mme REUBRECHT, Présidente du Comité d'Aide Fraternelle des Commerçants du Centre au profit des Vieillards.
 - Mlle DERVAUX, représentant Mlle WATINE, Secrétaire du Secours Catholique.
 - Le Docteur MONTOIS, Président de l'Association Lilloise d'Aide aux Anciens.
 - M. DEMARS, Président du Secours Saint Sauveur.
 - M. DEROEUX, Secrétaire Général du Bureau d'Aide Sociale, représentant M. HERMEZ, Vice-Président.
 - M. LECLERCQ, Directeur des Services Administratifs du Bureau d'Aide Sociale.

- Etaient excusés :
- Mme RAZEMON, Vice-Présidente de la Croix-Rouge Française.
 - M. l'Abbé DIERYCKX, représentant l'Evêché.
 - Mlle WATINE, Secrétaire du Secours Catholique.

- Assistaient également à la réunion :
- M. SERRURE, Trésorier Principal;
 - M. LOOTEN, Chef de la 2ème Division;
 - Mme DELACHERIE, Chef du Service de la Famille.

.../...

En ouvrant la séance, Mme TYTGAT remercie les membres du Comité local de Coordination d'Aide aux Vieillards pour leur attachement et leur dévouement à l'aide aux personnes âgées.

La réunion de ce jour a pour objet l'organisation de la Journée Nationale en faveur des Vieillards fixée cette année au dimanche 27 Octobre 1963.

A la demande de Mme TYTGAT, M. LOOTEN donne lecture de la circulaire préfectorale en date du 25 Septembre 1963, relative aux instructions à observer pour le déroulement de cette Journée. S'agissant de la répartition des fonds qui seront recueillis, les pourcentages attribués sont identiques à ceux des années précédentes, c'est-à-dire :

- 10 % au Comité National;
- 60 % aux organismes quêteurs.

S'agissant du reliquat de 30 %, les membres du Comité Local décident que cette part sera versée au Bureau d'Aide Sociale.

L'Assemblée est informée des dispositions envisagées par le Service de la Famille en vue de faciliter l'action à mener par les différents organismes qui participent à la Journée Nationale des Vieillards :

- Communiqué de presse et appel à la Radio;
- Remise d'affiches double colombier à l'affichage Giraudy et à l'Avenir-Publicité qui ont consenti à prendre à leur charge les frais d'apposition d'un certain nombre de ces affiches;
- Démarche auprès de la C.G.I.T. en vue d'obtenir le placement de 200 affichettes dans les véhicules de cette Compagnie;
- L'autorisation de Monsieur le Maire sera sollicitée en faveur de la Ligue Républicaine du Bien Public pour quêter à l'intérieur des Théâtres Municipaux et faire sur scène un appel à la générosité des spectateurs au nom du Comité Local de Coordination d'Aide aux Vieillards;
- Vérification et préparation du matériel nécessaire au déroulement de cette Journée : troncs plombés, cartes de quêteurs, insignes, vignettes, etc, ce matériel pouvant être retiré au Service de la Famille à partir du mardi 15 Octobre, de 8 h. à midi et de 14 h. à 18 h.

Mme TYTGAT fait remarquer au Docteur MONTAIS que la permanence prévue au Service de la Famille l'an dernier sur sa demande, le samedi après-midi de 14 h. à 16 h., a été inutile, aucun responsable de groupement ne s'étant présenté. Cette opération ne sera pas renouvelée cette année en raison des perturbations occasionnées.

M. SERAURE insiste pour que les troncs soient rendus le lundi 28 Octobre à la Trésorerie Principale, où une permanence fonctionnera dans cette intention de 8 h. à midi et de 14 h. à 18 h. Chaque organisme devra remettre dans le même temps une demande de versement de la quote-part lui revenant en donnant l'indication du compte-chèque postal ou du compte bancaire auquel ce versement devra être effectué.

Il est signalé que la vente des vignettes pourra être poursuivie durant une semaine après le 27 Octobre, c'est-à-dire jusqu'au 4 Novembre. Il est rappelé, par ailleurs, que le produit de la vente des vignettes ainsi que les vignettes invendues seront à déposer au Service de la Famille, à l'Hôtel de Ville, dans le moindre délai.

.../...

Le Docteur MONTAIS souhaite vivement que les fonds recueillis soient affectés à l'amélioration de l'habitat et suggère qu'il soit envisagé, pour l'avenir, d'étudier la possibilité de procurer des vacances aux vieillards, afin de permettre à certains d'entre eux se trouvant placés dans des conditions physiques précaires de passer quelque temps dans différents foyers de vieillards.

M. DEROEUX souligne à cette occasion la nécessité impérieuse de prendre des mesures susceptibles de venir en aide à la majorité des vieillards déshérités.

Le Docteur MONTAIS forme le voeu que le Comité départemental se réunisse dès que possible afin de décider de l'utilisation des fonds accumulés depuis plusieurs années, qui pourraient être employés pour des réalisations destinées à apporter toutes les améliorations possibles au sort des vieillards. Il demande, en outre, qu'un appel soit lancé en télévision à l'aide d'un film qui retiendrait l'attention des téléspectateurs sur la Journée Nationale annoncée.

Mme TYTGAT signale que chaque année, à ce sujet, un communiqué est fait en télévision par une personnalité.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme TYTGAT assure de sa gratitude les personnes qui, chaque année, se dévouent et consacrent leurs efforts à la réussite de la Journée Nationale des Vieillards.

La réunion prend fin à 19 h.

La Présidente,

La Secrétaire,

M.J. DELACHERIE

Y. TYTGAT